

Fédération Française de Carrosserie Industries et Services



VEILLE RÉGLEMENTAIRE

MARTIN 3D, UTAC, TRANSPOLIS, la nouvelle puissance réglementaire de la FFC

Tandis que la FFC disposait déjà d'un service technique de haut niveau avec l'UTAC et TRANSPOLIS, elle accueille désormais MARTIN 3D comme adhérent de sa branche FFC Équipements et Véhicules. Un dispositif inédit et désormais complet, pour accompagner toutes les entreprises de la filière VI-VU.



ans le domaine de la carrosserie industrielle, les sujets réglementaires occupent de plus en plus les carrossiers-constructeurs, équipementiers et aménageurs. Au cœur des problématiques de ses adhérents, la FFC Équipements et Véhicules se devait de proposer une réponse globale, complète et fiable à cet enjeu majeur. Déjà auréolée d'un service de qualité, fourni par l'UTAC (Race Online) et TRANSPOLIS (dont la FFC est actionnaire). la FFC Équipements et Véhicules complète son dispositif et s'attache aujourd'hui les services du spécialiste incontesté du secteur. MARTIN 3D.

Dès aujourd'hui, MARTIN 3D, cabinet de conseil et formations en carrosserie industrielle rejoint donc la FFC Équipements et Véhicules. A la faveur de cette adhésion, les services à forte valeur ajoutée de MARTIN 3D seront très prochainement disponibles pour les adhérents FFC Équipements et Véhicules qui le souhaitent. Plus concrètement, cela signifie qu'ils auront accès aux fiches de veille réglementaire de MARTIN 3D, spécifique aux carrossiers constructeurs. Ces fiches sont issues des règlements de l'ONU (UNECE), des règlements de l'UE ainsi que du code de la route français (arrêté, décret, circulaire...)

Chaque évolution d'un texte entraine une analyse qui, suivant le cas, conduit à une mise en ligne sans suite, une simple information, ou la création d'une fiche de veille dans un délai variable en fonction de sa date de mise en application (mais toujours avant cette dernière).

Comme on peut le constater dans les illustrations de cet article, le niveau de vulgarisation de ces fiches constitue une véritable force de MARTIN 3D, résultat de l'expertise de ses équipes. « Quel que soit le texte et sa complexité, nous mettons un point d'honneur à le rendre compréhensible par les opérateurs, dans les meilleurs délais », détaille Bruno MARTIN, fondateur et dirigeant de MARTIN 3D.

La mise à jour de ces textes est hebdomadaire en fonction de la sortie des évolutions. Et les archives de ces fiches sont également à disposition des clients, afin qu'ils puissent recarrosser d'anciens véhicules avec les exigences applicables lors de leur première immatriculation. Bien entendu, tous les textes relatifs à ces fiches sont disponibles sur le site web, avec toutes leurs évolutions. Sans oublier d'autres textes relatifs aux homologations, qui peuvent même faire l'objet de demandes spécifiques.

Enfin, pour compléter cette panoplie de services désormais accessible aux seuls adhérents FFC Équipements et Véhicules, il est à noter la présence d'une ligne téléphonique qui leur sera dédiée. Cette hotline traitera tous les besoins relatifs aux carrossages et aux homologations d'un véhicule routier. Là encore, un incontournable pour apporter un service sans faille.

Dans les faits, un adhérent FFC Équipements et Véhicules qui en fera la demande, accèdera au portail FFC Technique, regroupant ses accès à la veille réglementaire UTAC (voir encadré), ainsi qu'à tous les services de MARTIN 3D.

Côté formation

Comme la FFC, MARTIN 3D est certifié organisme de formation QUALIOPI. A ce titre, ses équipes sont habilitées à réaliser les prestations de formation et d'audit des adhérents FFC Équipements et Véhicules dans les mêmes conditions que pour ses clients historiques.

MARTIN 3D organise également pendant l'année un « Tour de France » de 8 à 9 réunions carrossiers. Une bonne occasion de faire le point sur la règlementation (actuelle et future) et de présenter les nouveautés de la tablette MARTIN 3D (voir par ailleurs), sans oublier de rencontrer les autres professionnels de la région.

Bien entendu, les adhérents FFC Équipements et Véhicules seront désormais conviés à ces rendez-vous.

Grâce aux services de l'UTAC, de MARTIN 3D et de TRANSPOLIS, réunis sous la bannière FFC TECHNIQUE, les adhérents de la FFC Équipements et Véhicules bénéficient désormais d'une force de frappe réglementaire exceptionnelle et inégalée dans la filière. Rejoignez-nous!

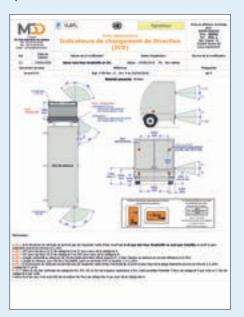
didier.dugrand@ffc-carrosserie.org

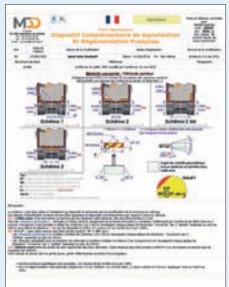


MARTIN 3D, la référence de la veille réglementaire

Créée en 2006 par Bruno MARTIN, la société MARTIN 3D se pose depuis plus de 17 ans en expert de l'accompagnement réglementaire et technique des carrosseries industrielles avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine.

Réactivité, expertise et dynamisme sont les maîtres-mots de MARTIN 3D. Pas moins de 8 personnes traitent au quotidien les demandes des carrossiers-constructeurs ou aménageurs de tous horizons, avec l'obsession de la satisfaction client. MARTIN 3D est Certifié ISO 9001 V2015 en études, conseil, formation & veille pour la carrosserie industrielle. Grâce aux services de l'UTAC, de MARTIN 3D et de TRANSPOLIS, réunis sous la bannière FFC TECHNIQUE, les adhérents de la FFC Équipements et Véhicules bénéficient désormais d'une force de frappe réglementaire exceptionnelle et inégalée dans la filière. Rejoignez-nous!







Tab Control, l'outil le plus efficace du marché

Utilisant une tablette tactile, le logiciel Tab Control de MARTIN 3D, en lien avec la veille réglementaire, permet plus spécifiquement aux Opérateurs Qualifiés de réaliser de manière intuitive tous les contrôles réglementaires nécessaires, afin d'éditer les annexes indispensables pour immatriculer les véhicules carrossés.

Fruit d'un développement de près de 8 ans et en perpétuelle évolution, l'application contient un module veille réglementaire et un module dossier technique pour réaliser toutes les étapes nécessaires à l'édition de l'annexe finale.

Le module veille réglementaire contient la mise à jour automatique des fiches réglementaires, la conformité automatiquement associée à votre véhicule configuré, les fiches réglementaires dématérialisées, les points de contrôles spécifiques à votre véhicule... Quant au module dossier technique, il offre la génération des points de contrôle spécifiques au véhicule configuré, génération automatique des fiches de veille réglementaire spécifique au véhicule configuré, le contrôle de chaque étape (relevé de côtes, répartition des charges etc...), l'édition des certificats appropriés en fonction du véhicule configuré (Annexe II, IV, VIII et IX ou X). Ainsi Tab Control permet de cadrer les contrôles et limiter au maximum le nombre d'erreurs possibles. A ce jour, plus d'un tiers des opérateurs qualifiés utilisent Tab Control





La veille réglementaire UTAC, maillon essentiel du dispositif technique de la FFC

Depuis maintenant 3 ans, la FFC propose aux adhérents de sa branche Équipements et Véhicules, l'accès au service RACE Online de l'UTAC, comprenant une base réglementaire n'entrant pas dans le même cadre que celle de MARTIN 3D. Par ailleurs, l'UTAC édite tous les semestres, une veille règlementaire sur chaque texte permettant d'observer les évolutions intervenues depuis les 6 derniers mois et d'anticiper sur les évolutions potentielles des 6 mois à venir.

Cette veille réglementaire met en évidence sous forme de tableau les évolutions réglementaires entérinées et à venir pour les 28 règlements suivants :

- UNECE n°28: avertisseurs sonores
- UNECE n°34 : réservoirs à carburant liquide
- UNECE n°46: dispositifs de vision indirecte
- UNECE n°65 : feux spéciaux d'avertissement
- UNECE n°102: dispositif d'attelage court
- UNECE n°148 : dispositifs de signalisation lumineuse
- UNECE n°149 : dispositifs d'éclairage de la route
- UNECE n°150 : dispositifs et marquages rétroréfléchissants
- UNECE n°105 : transport matières dangereuses
- UNECE n°121 : commandes et témoins
- UNECE n°151 : surveillance angle mort pour vélos
- UNECE n°155 : cybersécurité
- UNECE n°156 : mise à jour logiciels
- UNECE n°157 : systèmes automatisés de maintien dans la voie

- UNECE n°158 : détection en marche arrière
- UNECE n°159 : détection au démarrage
- UNECE n°160 : enregistreur de données
- UNECE n°14 : ancrages de ceintures de sécurité
- UNECE n°16 : ceintures de sécurité
- EU 2006/40 : émissions systèmes de climatisation
- EU 2021 /535 annexe VII: dispositif de remorquage
- EU 2021 /535 annexe VIII: dispositifs anti-projections
- EU 2021 /535 annexe III : plaques d'immatriculation
- EU 2021 /1958 : assistant intelligent de vitesse
- EU 2021 /1243 : facilitation installation dispositifs anti-démarrage alcoolémique
- EU 2021 /1341 : avertissement de la somnolence
- EU 2018/858 : cadre de réception M-N-O
- EU 2019/2144 : sécurité générale

Enfin, il convient de souligner que dans le cadre du partenariat FFC/UTAC, un expert se tient à disposition des adhérents FFC Équipements et Véhicules pour toute question.

Homologation des véhicules : Transpolis devient Service Technique de l'Etat

TRANSPOLIS, dont la FFC est actionnaire, est une ville laboratoire de 30 hectares unique en Europe, entièrement modulable et connectée, permettant de valider la sécurité de fonctionnement des véhicules automatisés et connectés, au sein d'un site expérimental dont les infrastructures d'essais couvrent au global plus de 200 ha.

TRANSPOLIS, Située au carrefour de l'Europe, entre Lyon et Genève, vient d'être nommée Service Technique de l'État Français.

A ce titre, le laboratoire d'essais de TRANSPOLIS est désormais habilité à réaliser des essais d'homologation de véhicules utilitaires et poids lourds (catégories N2/N3) et de bus (catégories M2/M3) pour

les fonctions d'aide à la conduite (ADAS) R1311 (Système de freinage automatique d'urgence (AEB), R130 (Système d'avertissement de franchissement de ligne (LDWS), R151 (Système de surveillance de l'angle mort pour la détection des vélos (BSIS) et R159 (Système de détection de piétons et de cyclistes au démarrage (MOIS).



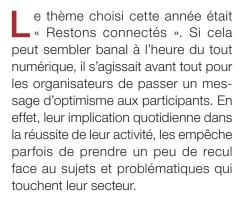




FFC MOBILITÉ RÉPARATION ET SERVICES EVÈNEMENT

Succès du 8ème colloque de la FFC **Mobilité Grand Sud-Ouest**

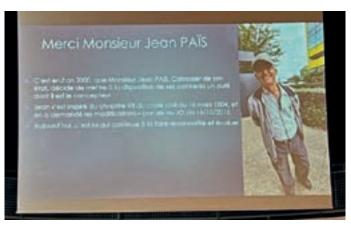
La FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs région Grand Sud-Ouest organisait son 8ème colloque annuel le 30 juin dernier à Royan (17), dans le cadre prestigieux du palais des congrès, tout juste rénové. A cette occasion, de nombreux professionnels, adhérents ou non de la FFC, avaient fait le déplacement pour assister aux nombreuses prises de parole et visiter les stands des partenaires.



C'est à ce titre que le Colloque a rempli son rôle. Réunir les professionnels, leur offrir une parenthèse studieuse mais conviviale hors de l'atelier. Afin qu'ils puissent évoquer avec des spécialistes des leviers d'amélioration pour leur entreprise.

Pour preuve, les thèmes abordés! Le Colloque a commencé avec la présentation des principaux résultats du Baromètre de la Carrosserie de la FFC, réalisé par le GiPA, détaillés par Jean-François MICHEL, président de la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs région Grand Sud-Ouest et Maylis DOSBA, Répar'Actrices 40.

S'en est suivie la présentation de la formation « Master Class du Chef d'entreprise 4 Etoiles*** » à destination des chefs-fes d'entreprise désireux de reprendre les rênes de leur entreprise. Également, l'annonce d'une nouveauté : en partenariat avec l'école





RETRO CERTIFICATION, la création d'une classe de performance, à destination des jeunes apprentis et/ou des reconversions professionnelles : un atout majeur, pour les chefs d'entreprise en mal de salariés et qui voudront performer et fidéliser leur personnel. Cette classe formera des recrues minutieusement sélectionnées, qui devront répondre à un cahier des charges strict, défini par la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs région Grand Sud-Ouest.

Puis ce fut la présentation de la plateforme TRIBU pour la gestion dématérialisée des cessions de créance, créée par la FFC. L'occasion pour les organisateurs de remercier chaleureusement Jean PAÏS, vice-président de la FFC Mobilité Réparation et Services, pour son investissement personnel si fort dans la réussite de ce moyen de paiement à forte valeur ajoutée pour le carrossier ne disposant pas d'agrément



des compagnies d'assurance. Plus de 20 années de lutte aux côtés de la FFC, qui ont suscité l'admiration et les applaudissements de tout l'auditoire.

La seconde partie du colloque a été consacrée à un grand débat destiné à parler concrètement des limites du rôle économique de l'expert. Trois études de cas, basées sur des faits réels, étaient présentées, tandis que les experts présents sur scène, assistés du public, avaient la charge de les élucider! Une façon interactive et ludique de présenter un sujet parfois complexe.

La FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs région Grand Sud-Ouest remercie tous ceux et celles qui ont fait le déplacement pour assister à cette journée riche en informations et échanges. Merci également aux partenaires fidèles pour leur présence et leur bonne humeur. Rendez-vous en 2024!



Dématérialisation de la carte verte : La FFC intervient auprès

des Ministères

La FFC a rencontré las pouvoirs publics pour expliquer les potentielles dérives que pourrait comporter la suppression de la carte verte et du certificat d'assurance des automobilistes.

n février 2022, la FFC Mobilité Réparation et Services a découvert que les assureurs envisageaient de supprimer la carte verte et le certificat d'assurance des automobilistes, au profit d'un document numérique.

Sous couvert de simplification et de réduction de dépenses, l'action de transmission des données dématérialisées (qui poursuit une finalité d'intérêt public) ne doit néanmoins pas devenir un moyen de priver l'assuré de son choix du réparateur et du recours contre l'assureur responsable.

Ainsi, la FFC Mobilité Réparation et Services, voit dans cette démarche des assureurs comme une possible manœuvre destinée à accroître la dépendance des carrossiers-réparateurs à leur égard.

En effet, lors d'un sinistre, un client automobiliste qui ne dispose plus de papillon sur son pare-brise ni de carte verte dans son portefeuille, n'a plus d'aucune information immédiate sur le nom de son assureur, son numéro de client, son numéro de contrat etc.

Ce qui revient à réserver ces infos uniquement au réseau de garages agréés par l'assureur, grâce à l'avis de sinistre qu'il lui fait parvenir. Cette démarche constitue donc une entrave manifeste au libre choix du réparateur, un principe cardinal du Droit.

La FFC Mobilité Réparation et Services a donc agi et rencontré le ministère de l'Intérieur et de la Direction ASSUR du ministère de l'Économie par quatre fois en 2022 et 2023 pour défendre les intérêts de ses adhérents carrossiers et vitriers spécialisés.



A l'issue de ces entretiens, les pouvoirs publics ont salué le travail et la détermination de l'organisation professionnelle. Désormais, grâce à la sensibilisation menée par la FFC Mobilité Réparation et Services, un document nommé « Mémo assuré » sera remis par l'assureur à l'assuré, qui le gardera dans le véhicule. Toutes les informations utiles aux carrossiers réparateurs seront contenues dans ce support non dématérialisé. Par ailleurs, les représentants de la Direction ASSUR ont également confirmé que l'accès au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) serait public mais uniquement pour savoir si l'assuré est bien à jour de ses cotisations d'assurance.



CFA DE LA CARROSSERIE

RÉSULTATS

Résultats probants pour le CFA de la FFC une fois de plus!

e CFA de la FFC, basé à Villeneuve la Garenne (92) et appartenant à la FFC, vient une fois de plus d'enregistrer d'excellents résultats dans tous ses cursus. De très bonnes nouvelles qui viennent sanctionner les efforts des équipes pédagogiques et des apprentis, soutenus par des investissements réguliers de la FFC en matériels de pointe. Félicitations à tous!

Spécialités / Diplômes	Session 2023			Taux de	Taux de
	Présents à l'examen	Admis	Taux de réussite	réussite 2022	réussite 2021
CAP Réparation des carrosseries	16	16	100%	100%	100%
CAP Peinture en carrosserie	12	12	100%	100%	100%
CAP Maintenance des véhicules Option Voitures Particulières	5	5	100%	100%	100%
Bac Pro Réparation des carrosseries	10	7	78%	87%	100%
Bac Pro Maintenance des véhicules Option Voitures Particulières	12	12	100,00%	94,00%	89%
TOTAL	55	52	94,00%	96,13%	97,80%







Un chef d'œuvre au GARAC!

La fin de l'année scolaire se concrétise souvent par des projets, réalisations, chef d'œuvres de fin d'année pour les étudiants de notre filière. Ils doivent alors mettre en œuvre toutes leurs compétences, leur savoirfaire et savoir-être au service de ce projet qui viendra conclure leur année.

a FFC a donc choisi de mettre en avant un chef-d'œuvre, celui de 11 élèves du GARAC, représentés par Liam GARREAU, étudiant en terminale BAC PRO Construction des Carrosseries, assisté de Yannick DURU, professeur de carrosserie peinture au GARAC.

Liam a 17 ans, étudie au GARAC depuis 3 ans dans un but précis : « Je voudrais faire du design ou de l'ingénierie automobile, c'est pourquoi la carrosserie industrielle m'a paru intéressante. J'aurais pu passer par un cursus général ou technologique, mais j'ai décidé de faire un BAC PRO au GARAC pour pouvoir être au contact du métier, des véhicules »

Liam nous livre, selon lui, les qualités indispensables pour cette filière : « Le plus important est d'être patient. Les projets peuvent prendre du temps, parfois 1 voire 2 ans. Ils peuvent se révéler compliqués, autant sur le plan technique, que sur le plan manuel. Il faut aussi avoir de l'imagination, les idées ne viennent pas toutes seules ! »

« Je trouve ce cursus et cette filière très intéressante, car on n'est pas juste fermé à l'automobile. On fait de la soudure, des travaux électriques, des travaux manuels en tout genre. Grâce aux différents projets, on acquiert un côté pluri-actif » rajoute-t-il.

Mais venons-en au fameux chef d'œuvre réalisé pour cette fin d'année.

Il s'agit d'une représentation d'un atelier, fait main par un groupe de 11 élèves. Liam nous explique que les plans ont d'abord été faits sur des feuilles A4. Par la suite, lui et ses camarades ont travaillé

sur un carton plus grand pour réaliser le plan de l'atelier en taille réel.

« Notre projet d'atelier est sur une échalle 1/45, comme les LEGO. Tout est fait main. L'atelier est inspiré de celui que nous avons ici, au GARAC » nous dit-il.

« On a restauré une table du lycée en ajoutant des roues. Nous avons commencé par les parois de l'atelier. Mais le plus gros travail a porté sur les voitures. » nous explique-t-il.

En effet, celle-ci sont faites à la ponceuse selon un profil établi en amont, et disposent de roues faites en tôle. Les bonhommes, portant fièrement la tenue du GARAC, sont eux en bois.

« On a aussi voulu inclure un logo qu'on a fait nous-même (ndlr: des outils de travail sur un fond noir), et nous avons appelé ce chef-d'œuvre, les « 11 légendes » (ndlr: car 11 étudiants). »

« Personnellement, j'ai fait l'électricité du projet avec l'aide de mon père. J'ai aussi réalisé les parois et j'ai travaillé sur la peinture. Cela représente beaucoup de travail, entre les calculs des dimensions de la paroi, la réalisation du chemin électrique, l'utilisation de la machine-outil à commande numérique, etc.... » nous explique-t-il.

Nous l'interrogeons sur son rôle de leader au sein du groupe de travail : « Cela s'est fait naturellement, j'ai pris ce rôle à cœur, j'ai un peu géré l'équipe. Même si j'aime réaliser les choses par moi-même, je suis aussi force de proposition. Mais les décisions restent prises d'un commun accord avec le groupe. »

Comme dans tous les projets en groupe, il nous avoue aussi qu'il y a eu

des moments difficiles : « Pendant les périodes de stages, on n'avait pas énormément de temps pour ce projet. Le temps d'atelier était réduit, ça a été compliqué. J'ai dû travailler sur mes heures libres à la maison, et même pendant les heures de cours. On a aussi eu des différends concernant le nom du projet, les couleurs choisies, etc... Mais finalement, rien d'impossible à surmonter! »

11 élèves et 3 professeurs ont participé à ce projet, qui a nécessité 150 heures de travail.

Yannick DURU, professeur de carrosserie peinture au GARAC, nous donne sa vision sur ce projet pour lequel il a accompagné et conseillé les étudiants:

« Le lancement a été compliqué. En effet, le projet est imposé, donc ça peut plaire à certains, et pas à d'autres. Il faut aussi prendre en compte la motivation des élèves, et leur faire comprendre que ce projet est majeur et permet de valider les blocs de compétences pour leur diplôme. Je leur ai souvent dit de ne pas baisser les bras, et que le résultat final valait la peine de se dépasser, et qu'ils allaient être fiers d'eux! »

Merci au GARAC, à madame Catherine RAJALU pour son accueil et sa disponibilité, à monsieur Yannick DURU pour son partage et sa bienveillance, et à Liam GARREAU pour ses explications et sa spontanéité.

Et en cette période de rentrée, la FFC souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les jeunes de la filière, ainsi qu'aux équipes pédagogiques et intervenants, qui ont choisi de s'investir dans la filière pour accompagner ses jeunes et leur transmettre l'amour du métier!





La FFC et la cession de créance, déjà une longue histoire

La FFC Mobilité Réparation et Services rappelle la genèse du concept de cession de créance adapté à l'Automobile, dans laquelle elle fut la première et la seule à s'impliquer dès les années 2000.

ean PAIS, président de la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs région Rhône-Alpes, fervent défenseur et artisan du dossier depuis le début des échanges avec les pouvoirs publics, débute : « En septembre 2000, élu de la FFC, j'ai présenté moi-même les premiers résultats de mes travaux portant sur la cession de créance*. Et je rappelle que, durant les premières années de travail pour faire exister la cession de créance, les autres organisations professionnelles n'y croyaient pas! Certaines allant jusqu'à inciter leurs adhérents à la prudence, compte tenu des risques alors qualifiés "d'importants".

Vingt-trois ans plus tard, alors que la cession de créance est devenue courante et acceptée par la plupart des compagnies d'assurances, « nous nous félicitons que toutes les organisations professionnelles l'encouragent. Même si elles n'hésitent pas à s'en attribuer, parfois, la paternité! Nous affirmons une nouvelle fois que c'est la FFC, seule, qui est à l'origine des débats, dès 2000 », martèle Christophe BAZIN, secrétaire Général de la FFC Mobilité Réparation et Services.

A ce titre, la FFC Mobilité Réparation et Services dispose, depuis 2016, d'une plateforme informatique de gestion de sinistres par Cession de Créance, nommée TRIBU, permettant le traitement d'un dossier de manière extrê-



mement simplifiée. De même, la FFC est la seule à pouvoir s'enorgueillir d'accompagner les dossiers et les réparateurs adhérents jusqu'au bout des démarches, y compris si le dossier doit aller au Tribunal, sans frais supplémentaire pour l'adhérent.

Ce dernier point fait la différence. En effet, même les groupes automobiles ont sauté le pas dès 2018 avec VALAUTO puis le Groupe Maurin, Gueudet en 2020, les succursales de Stellantis en 2021, qui utilisent désormais TRIBU. Le partenariat avec MOTRIO et le Groupement des concessionnaires Renault (GCR) en 2022 a décidé les derniers sceptiques, comme les groupes Faurie, Hess, Losange, Basty, GGP, Frey, Bymycar, Chopard, Eden etc.

Tous les réseaux de vitriers spécialisés non agréés sont aussi de la partie, avec 123 pare-brise, Rapid pare-brise, Ouiglass, Siliglass, Point S Glass etc.

L'ensemble des adhérents de la FFC Mobilité Réparation et Services ont généré 123 000 cessions de créance avec TRIBU en 2022, et sont en train de battre ce record pour 2023. Par ailleurs, la FFC, organisme de formation agréé Qualiopi, a formé 300 collaborateurs de concession en 2023 et poursuit ses sessions.

* La cession de créance est une procédure permettant de demander à l'assureur de transférer le règlement du client vers le carrossier. Ainsi, le client ne dépose plus de chèque de caution et le carrossier est assuré d'un paiement direct par l'assureur. La FFC est la seule organisation professionnelle à proposer une solution performante et dématérialisée pour gérer les dossiers de cession de créance, la plateforme informatique TRIBU.



Des nouveautés en perspective!

Face au succès important rencontré par son logiciel CQFD et aux remontées de ses adhérents, la FFC CONSTRUCTEURS accélère le développement de nouvelles fonctionnalités.

our rappel, L'application CQFD (Contrôle Qualité Final Dématérialisé) permet la réalisation du contrôle final des véhicules requis lors des opérations de carrossage et d'aménagement effectuées sur les véhicules neufs en application de l'arrêté du 3 novembre 2022 relatif au contrôle de conformité initial prévu à l'article R. 321-15 du code de la route (arrêté « Opérateur Qualifié »). Cette application est mise à disposition gratuite et exclusive des adhérents de la FFC CONSTRUCTEURS (sous réserve d'être à jour de cotisation).

Plus de 100 entreprises utilisent déjà au quotidien cet outil développé avec et pour les adhérents de la FFC CONSTRUCTEURS.

Depuis le lancement officiel de l'application le 28 mars dernier, l'équipe de la FCC CONSTRUCTEURS poursuit le développement de cette application afin de proposer des améliorations pour CQFD qui s'apprête déjà à recevoir sa première mise à jour majeure pour offrir toujours plus de fonctionnalités à ses utilisateurs.

Outre les mises à jour régulières pour optimiser le fonctionnement de CQFD, l'équipe a tout d'abord planché sur l'ajout de l'annexe 2 au sein de l'application. Cette première nouveauté









est déjà disponible depuis la fin du mois de mai 2023. Pour les utilisateurs qui ne l'auraient pas encore effectué, nous vous invitons à mettre à jour votre application afin de bénéficier de cette évolution.

Parallèlement, l'équipe de la FFC CONSTRUCTEURS est à pied d'œuvre pour répondre à une importante attente des utilisateurs du logiciel : l'intégration du calcul de répartition des charges dans l'application CQFD.

Ce calcul est l'une des étapes essentielles et indispensables pour pouvoir livrer des véhicules carrossés ou aménagés conformément aux exigences règlementaires en tant qu'Opérateur Qualifié. Cette fonctionnalité actuellement en cours de finalisation des tests sera très prochainement disponible dans CQFD. Pour rappel, la FFC CONSTRUCTEURS met d'ores et déjà à la disposition de ses adhérents un outil développé Excel qui permet de calculer la répartition des charges.

CQFD est téléchargeable sur le magasin d'applications « Play Store » Google des tablette Android compatibles (Sous réserve de compatibilité avec le matériel en votre possession – contactez-nous pour plus de précisions).

Pour en savoir plus sur l'application CQFD, son installation ou la configuration matériel requise, nous vous invitons à nous contacter via l'adresse dédiée contact@cqfd.team. L'équipe technique de la FFC CONSTRUCTEURS se tient à votre disposition pour une démonstration et pour vous accompagner dans la mise en œuvre de cet outil conçu pour faciliter votre activité au quotidien.